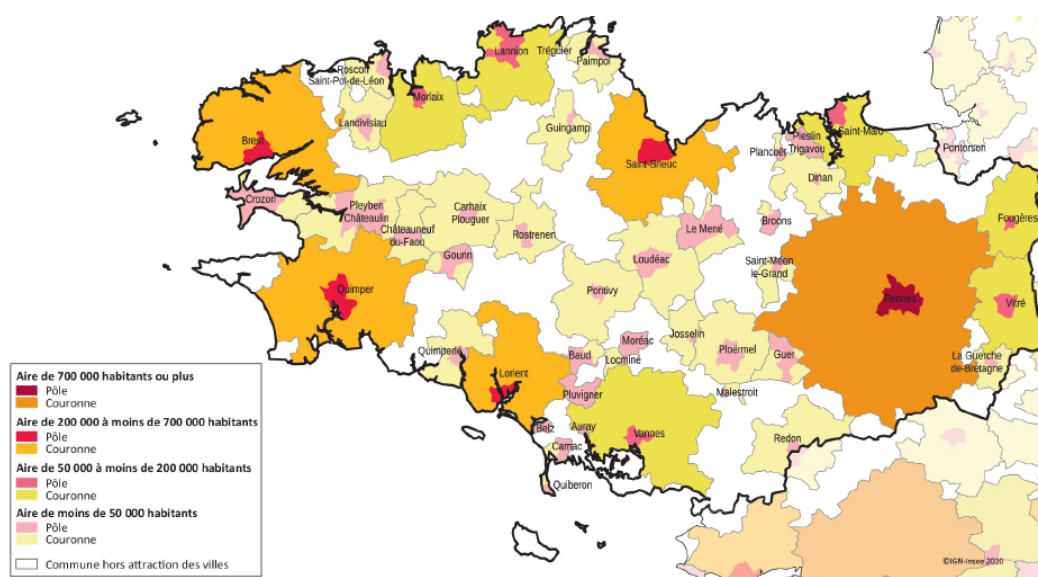


L'Insee Bretagne publie l'étude "En Bretagne, 87 % des habitants résident dans une des 45 aires d'attraction des villes"

Insee Flash Bretagne n° 64

45 aires d'attraction des villes en Bretagne



Un nouveau zonage défini à partir des déplacements domicile-travail

- Prenant la suite des anciennes aires urbaines, ce nouveau zonage en aires d'attraction des villes associe des espaces denses en population et en emplois (les pôles) et leurs zones d'influence sur les communes environnantes définies à partir des déplacements domicile-travail (les couronnes). Les pôles et leurs couronnes forment les aires d'attraction des villes.
- En Bretagne, près de 9 habitants sur 10 résident dans un pôle ou une couronne d'une des 45 aires d'attraction des villes. La moitié des emplois de la région est concentrée dans les communes des pôles. La croissance de la population est plus élevée dans les couronnes, plus résidentielles.



Relations presse **Christelle Marcault**
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr